Bulgarie: demande d'adhésion du 14 décembre 1995 et partenariat

1997/2179(COS) - 09/07/2001

La commission a adopté le rapport de M. Geoffrey VAN ORDEN (PPE-DE, UK) qui, faisant écho aux vues du commissaire Verheugen, estime que la date-cible de 2004 que se sont fixés les Bulgares pour clôturer les négociations est "ambitieuse mais pas irréaliste". La commission affirme que la Bulgarie est en bonne voie dans la préparation de son adhésion. Le texte met en particulier l'accent sur le rôle stratégique joué par Sofia dans la région et salue sa participation active au Pacte de stabilité. La commission constate encore que le système politique bulgare s'est révélé remarquablement stable ces dernières années et exprime le souhait que le nouveau gouvernement continuera dans cette voie. Mais il doit poursuivre ses efforts dans la lutte contre la corruption et renforcer son cadre législatif. Les minorités Rom et turque doivent également être pleinement intégrées dans la société et les discriminations à l'encontre des homosexuels doivent être éliminées. La commission se félicite également de la bonne performance macroéconomique bulgare, même si elle constate qu'il reste du chemin à faire dans le domaine de l'amélioration du niveau de vie et de la réduction du chômage, lequel est source de mécontentement au sein de la population. Le gouvernement est par conséquent invité à renforcer les mesures qu'il a prises pour s'attaquer aux problèmes liés à la misère et à la marginalisation sociale, mais aussi à développer une économie concurrentielle de marché. L'accent est mis sur l'importance d'une loi d'habilitation pour mener à bien les réformes requises par la mise en conformité avec la législation communautaire. Des préoccupations se font également jour concernant l'environnement et notamment l'importance de la fermeture de la centrale nucléaire de Kozloduy. Enfin, le rapport invite les autorités bulgares à fournir de plus amples informations concernant l'assassinat de M. Georgi Markov à Londres en 1978.